



- conseil d'administration du 21 novembre 2007 -

RESOLUTION CA n°19-2007.
DECISION MODIFICATIVE n°2 - 2007

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve la décision modificative n° 2 de l'exercice 2007, telle que présenté par Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées.

Fait à Tarbes, le 21 novembre 2007.

Le Président,


Georges AZAVANT

Le Directeur,


Bernard KBAIER